



Conditions de fait 2003 et Promotions en B3

□ Passage en B3

➤ Rappel conditions statutaires

- *Par concours professionnel :*
 - 7^{ème} échelon minimum de la classe normale
- *Par inscription sur un tableau d'avancement :*
 - secrétaires administratifs de classe supérieure ou contrôleurs du Trésor Public ayant atteint le 4^{ème} échelon

➤ Rappel conditions de fait 2002

- 46 ans minimum
- 4^{ème} échelon du 2^{ème} grade
- 5 ans de services au 2^{ème} niveau du B

➤ Conditions 2003 = (identiques à 2002)

➤ Nombre de promouvables statutaires

- 532 SA
- 173 CTP

➤ Nombre de promouvables de fait

- 324 SA
- 91 CTP

➤ Nombre de promotions = 69 contre 39 l'an dernier*

- **47 SA** dont **24** au titre du concours et **23 au titre du tableau d'avancement**
- **22 CTP** dont **11** au titre du concours et **11 au choix**

*une autorisation ministérielle a permis de répartir les postes à 50/50 entre le concours et le tableau d'avancement